REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES

Agence Nigérienne de Réglementation du secteur Pharmaceutique

Etablissement Public à caractère Administratif



Niamey le 01 Mars 2023

N°-----/DISAC/ANRP

ALERTE

(pour large diffusion)

Destinataires: Grand Public

Suite à une suspicion de falsification/contrefaçon, le laboratoire PPM INTERNATIONAL, nous a adressé une note pour demander le retrait de lots des spécialités suivantes : CARBOTOUX 5 % SUSP AD FL 100ML ET CARBOTOUX 2 % SUSP EN FL 100ML.

Des investigations sont présentement en cours pour confirmer la véracité de cette suspicion. En attendant les résultats de ces investigations, l'Agence Nigérienne de Règlementation du secteur Pharmaceutique informe la population que des dispositions conservatoires ont été prises à tous les niveaux pour minimiser le risque.

De ce fait nous demandons à tous ceux qui ont en leur possession ces produits de mener les actions suivantes :

- ne pas utiliser ou suspendre l'utilisation des flacons entamés ;
- ramener les produits au niveau de la pharmacie ou du centre de santé le plus proche;

- notifier tout évènement indésirable survenu suite à l'utilisation de ces produits.

La Directrice Générale

Dr Dan Nouhou Barira

Agence Nigérienne de Réglementation du secteur Pharmaceutique

Site web: <u>anrp.ne</u> E-mail: <u>secretariat@anrp.ne</u>